



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° du 14/02/2017

WBE - Personnels enseignants

Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone de l'enseignement de Promotion sociale - Fonctions de Recrutement, de sélection et de promotion (articles 48, 80 et 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Promotion sociale secondaire et supérieur

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 14/02/2017 jusqu'au 28/02/2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 28/02/2017

Mot-clé :

Promotion sociale
Changements d'affectation
Fonction de recrutement
Fonction de sélection
Fonction de promotion

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information

- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre Administration générale de l'Enseignement
Administration : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les Agents de la Direction de la carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

OBJET : WBE - Personnels enseignants - Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone de l'enseignement de Promotion sociale - Fonctions de Recrutement, de sélection et de promotion (articles 48, 80 et 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)

La présente circulaire concerne les membres du personnel enseignant nommés à titre définitif dans l'enseignement de Promotion sociale, titulaire d'une fonction de recrutement (article 48), de sélection (article 80) ou de promotion (article 94), qui souhaitent obtenir dans cette fonction **un changement d'affectation, dans un établissement de la zone ou d'une autre zone.**

Toute information complémentaire relative au changement d'affectation peut être obtenue via la rubrique « Evolution de la carrière des enseignants » sur le site : <http://www.wallonie-Bruxelles-enseignement.be>

Vous trouverez en annexe le formulaire de demande de changement d'affectation. Ce formulaire doit être envoyé, par pli recommandé, pour le 28 février 2017 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des Personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière
Bureau 3E322 - PS 2017
Changement d'affectation
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Le statut prévoit qu'une copie de la demande soit envoyée au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente. Dans un souci de simplification administrative au bénéfice des membres du personnel, l'administration prendra en charge l'envoi d'une copie de chaque demande accompagnée des documents annexes au président de la Commission concernée.

Ci-après, vous trouverez un tableau synthétisant les différentes demandes qui peuvent être effectuées, ainsi que les modalités d'envoi de celles-ci :

Fonction de nomination	Zone	Nom du document
Recrutement	Même zone	Annexe 1
Recrutement	Autre zone	Annexe 2
Sélection	Même zone	Annexe 3
Sélection	Autre zone	Annexe 4
Promotion	Même zone	Annexe 5
Promotion	Autre zone	Annexe 6

A la demande de changement d'affectation doivent être également joints les documents repris à l'annexe 7. Le membre du personnel cochera les établissements dans lesquels il sollicite son changement d'affectation.

Pour toute question, une adresse courriel (recrutement.enseignement@cfwb.be) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413 20 29, du lundi au vendredi, de 9h à 16h) sont à disposition.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés de votre établissement et vous remercie déjà de votre collaboration.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

ANNEXE 1- CHANGEMENT D’AFFECTATION 48 R.Z. FEVRIER 2017

ARTICLE 48 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA ZONE

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse Mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):

.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :

.....

Nombre de périodes de nomination :

Zone (s) demandée (s)

Nombre minimum de périodes souhaité :

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

Date:

Signature :

ANNEXE 2- CHANGEMENT D’AFFECTATION 48 R.Z. FEVRIER 2017

ARTICLE 48 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UNE AUTRE ZONE

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse Mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):

.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :

.....

Nombre de périodes de nomination :

Zone (s) demandée (s)

Nombre minimum de périodes souhaité :

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

Date:

Signature :

ANNEXE 3- CHANGEMENT D’AFFECTATION 80 R.Z. FEVRIER 2017

ARTICLE 80 : FONCTIONS DE SELECTION

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA ZONE

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse Mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):
.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :
.....

Nombre de périodes de nomination :

Zone (s) demandée (s)

Nombre minimum de périodes souhaité :

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

Date:

Signature :

ANNEXE 4- CHANGEMENT D’AFFECTATION 80 R.Z. FEVRIER 2017

ARTICLE 80 : FONCTIONS DE SELECTION

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UNE AUTRE ZONE

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse Mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):

.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :

.....

Nombre de périodes de nomination :

Zone (s) demandée (s)

Nombre minimum de périodes souhaité :

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

Date:

Signature :

ANNEXE 5- CHANGEMENT D’AFFECTATION 94 R.Z. FEVRIER 2017
ARTICLE 94 : FONCTIONS DE PROMOTION

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA ZONE

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse Mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):
.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :
.....

Nombre de périodes de nomination :

Zone (s) demandée (s)

Nombre minimum de périodes souhaité :

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

Date:

Signature :

ANNEXE 6- CHANGEMENT D’AFFECTATION 94 R.Z. FEVRIER 2017
ARTICLE 94 : FONCTIONS DE PROMOTION

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UNE AUTRE ZONE

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse Mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):
.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :
.....

Nombre de périodes de nomination :

Zone (s) demandée (s)

Nombre minimum de périodes souhaité :

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

Date:

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 1 – Bruxelles

- 1 **Ecole de Maréchalerie - ANDERLECHT**
Rue Léon Delacroix 28
1070 ANDERLECHT
- 2 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles EVERE - LAEKEN**
Av Constant Permeke 4
1140 LAEKEN
- 3 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - WOLUWE-ST-PIERRE**
Avenue Orban 73
1150 WOLUWE-ST-PIERRE
- 4 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - UCCLE-ANDERLECHT-BRUXELLES**
Rue Gatti de Gamond 95
1180 UCCLE

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 2 – Brabant Wallon

- 5 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles BRAINE-L'ALLEUD**
Rue du Serment 12
1420 BRAINE-L'ALLEUD
- 6 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - COURT-ST-ETIENNE-
JODOIGNE**
Avenue Paul Henricot 1
1490 COURT-SAINT-ETIENNE

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 3 – Huy Waremme

- 7 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – WAREMME - SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE, OUFFET**
Rue Gustave Renier 1
4300 WAREMME

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 4 - Liège

- 8 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles de CHENEE**
Rue de la Station 88
4032 CHENEE
- 9 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - BLEGNY**
Rue Julien Ghuysen
4670 BLEGNYsaint
- 10 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – ANS, ALLEUR**
Rue Georges Truffaut 37
4432 ALLEUR
- 11 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - GRACE-HOLLOGNE**
Rue Antoine Degive 1
4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 5 - Verviers

- 12 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - VERVIERS, PLOMBIERES, LIMBOURG, PEPINSTER**
Avenue Jardin Ecole, 87
4820 DISON

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 6 - Namur

13 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - NAMUR (CEFOR)

Boulevard Cauchy 9 10

5000 NAMUR

14 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - NAMUR

Pl de l'Ecole des Cadets 6

5000 NAMUR

15 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - DINANT

Herbuchenne

5500 DINANT

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 7 - Luxembourg

- 16 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - ARLON, MUSSON**
Chemin de Weyler 2 Aile 5
6700 ARLON
- 17 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - LIBRAMONT, BERTRIX**
Avenue Herbofin 39
6800 LIBRAMONT
- 18 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MARCHE-EN-FAMENNE**
Av de la Toison d'Or 71
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
- 19 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - VIELSALM, STAVELOT**
Rue des Chasseurs Ardennais. 1
6690 VIELSALM

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 8 – Wallonie Picarde

- 20 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - TOURNAI, ANTOING, TEMPLEUVE**
Rue Saint-Brice 53
7500 TOURNAI
- 21 **Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles à PERUWELZ**
Boulevard Léopold III 40
7600 PERUWELZ
- 22 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MOUSCRON, COMINES**
Place de la Justice 1/155
7700 MOUSCRON
- 23 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - ATH-FLOBECQ**
Rue Carton, 5
7800 ATH

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 9 – Hainaut centre

- 24 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles JEMAPPES-QUIEVRAIN**
Avenue Roi Albert 643
7012 JEMAPPES
- 25 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – FRAMERIES**
Rue du Onze Novembre 2
7080 FRAMERIES
- 26 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – COLFONTAINE**
Rue Clémenceau 60 62
7340 WASMES
- 27 **Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Dour**
Rue de Boussu 84
7370 DOUR
- 28 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MORLANWEZ-MARIEMONT**
Rue Raoul Warocqué 46
7140 MORLANWELZ-MARIEMONT

Date :

Signature :

Annexe 7 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 10 – Hainaut sud

- 29 **Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - PHILIPPEVILLE, FLORENNES**
Avenue de Samart 2/2
5600 PHILIPPEVILLE
- 30 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - SIVRY-RANCE**
Rue Pauline Hubert 40
6470 RANCE
- 31 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - THUIN -ERQUELINNES**
Drève des Alliés 11
6530 THUIN

Date :

Signature :

Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles

Cette circulaire est adressée à

Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input type="checkbox"/> Tous <input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> Libre confessionnel <input type="checkbox"/> Libre non confessionnel <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input type="checkbox"/> Libre subventionné et Officiel subventionné (uniquement Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des arts et établissements d'enseignement de promotion sociale.	<input type="checkbox"/> Tous <input type="checkbox"/> Maternel ordinaire <input type="checkbox"/> Maternel spécialisé <input type="checkbox"/> Primaire ordinaire <input type="checkbox"/> Primaire spécialisé <input type="checkbox"/> Secondaire artistique <input type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA <input type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de obligatoire <input type="checkbox"/> Secondaire spécialisé <input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit <input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire <input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Universitaire <input checked="" type="checkbox"/> Hautes Ecoles <input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts <input type="checkbox"/> Centre de dépaysement <input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée <input type="checkbox"/> Centre PMS <input type="checkbox"/> Service PSE <input type="checkbox"/> Centre technique <input type="checkbox"/> Home d'accueil permanent <input type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire <input type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire <input type="checkbox"/> Internat spécialisé <input type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

- Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
- Aux CAF et CTP

Autre (à préciser) :

Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :

Service : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Nom : Fabienne POLIART
Téléphone : 02/413.23.88
E-mail : Fabienne.poliart@cfwb.be